

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 121

Genève, le 12 mars 2018

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

Déjà des indigènes victimes de violences

À peine commencée, 2018 a déjà connu un acte de violence entraînant la mort d'un leader indigène. Marcondes Namblá - 38 ans, marié, père de cinq enfants - a été agressé au matin du 1^{er} janvier par un homme qui l'a frappé à coups de bâton près de la plage de la localité de Penha, dans l'État brésilien de Santa Catarina (SC). Après avoir reçu les premiers secours, la victime a été conduite dans un hôpital où il a succombé à ses blessures. Selon ses proches, il était à Penha pendant ses congés d'été pour gagner un peu d'argent en vendant des sorbets.

De métier, Marcondes, était un professeur indigène de l'ethnie Xokleng* de la Terre Indigène Ibirama – Laklãnõ, dans la municipalité José Boiteux (SC). Il avait été formé à l'Université Fédérale de Santa Catarina où il souhaitait commencer des études en anthropologie. Ses amis relèvent son engagement dans sa communauté, notamment dans les domaines de la langue et de la culture du peuple Laklãnõ.

La Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI a présenté ses condoléances à la famille: "*La perte de Marcondes Namblá représente un manque irréparable, non seulement à sa femme, ses cinq enfants et à son peuple, mais aussi à tout le pays qui perd un important chercheur et un diffuseur de la richesse culturelle Xokleng.*" Les fonctionnaires régionaux de la FUNAI demandent aux préfetures (mairies) d'agir pour que les indigènes qui se déplacent dans les cités reçoivent un accueil digne.

Dans une note, le Conseil Indigéniste Missionnaire (CIMI) Régional Sud, demande d'accélérer l'enquête sur les circonstances de l'assassinat et les motivations des auteurs. Il rappelle que le 30 décembre 2015**, un enfant de deux ans, Vitor Kaingang avait été tué à Imituba, une autre localité du littoral de Santa Catarina. Il est d'avis que les deux événements sont les conséquences du contexte de l'intolérance ethnique et anti-indigène qui avance dans le pays, plus spécialement dans la région sud.

Une enquête a été ouverte. Un suspect – un jeune homme de 22 ans - a été arrêté le 12 janvier. Celui-ci, déjà recherché par la police dans le cadre d'autres affaires, nie avoir été motivé par l'origine indigène de sa victime. Il dit avoir agressé l'enseignant pour un motif futile, une "dispute" que le professeur aurait eue avec son chien.

Un autre professeur indigène Daniel Kabixana Tapirapé***, 38 ans disparu depuis le 16 janvier a été retrouvé mort le 29 janvier. Selon les enquêteurs qui ont arrêté 3 hommes, l'enseignant a été victime d'un "assalto" (une agression) alors qu'il se trouvait à Confresa, une localité du Mato Grosso (MT). Les assassins en voulaient à sa moto et à l'argent qu'il avait sur lui : 20 Reais (environ 5,80 CHF). Il était professeur de mathématiques dans une école de la municipalité de Santa Terezinha /MT. Il laisse une épouse et quatre enfants mineurs. La Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI souligne qu'il était un leader très apprécié dans sa communauté. Elle demande le jugement rapide des auteurs du crime. Le 30 janvier, une délégation d'Indiens Tapirapé a manifesté à Confresa pour demander justice.

Une confrontation entre un groupe d'indigènes Kaingang et la police militaire a eu lieu à Passo Fundo dans l'État du Rio Grande do Sul. Le 15 février, pour attirer l'attention des autorités sur la nécessité de démarquer une terre qu'ils revendiquent, les indigènes ont occupé un terrain appartenant à l'État fédéral utilisé par l'armée. Les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc pour les déloger. Il y a eu des blessés.

* Prononcer "Chokleng" /** Voir "[AYA Info](#)" No108 du 8 février 2016 / *** Prononcer "Kabichana"

Ville de Genève : les citoyens refusent une coupe dans le budget de la solidarité internationale

Ce 4 mars, les citoyens de la Ville de Genève ont refusé à une courte majorité - 25'787 voix sur 48'862, soit 52,78 % - la coupe de 340'000 CHF que la majorité du Conseil municipal avait opérée le 28 avril 2017 dans le budget consacré à la solidarité internationale. En contrepartie de cette réduction, un crédit équivalent avait été voté en faveur de la Croix-Rouge genevoise pour financer un programme d'aide au retour de personnes souhaitant volontairement rentrer dans leur pays d'origine. Un référendum contre cette réduction (ainsi que trois autres) avait abouti en juin 2017. Une première votation, prévue le 24 septembre 2017, a été annulée et reportée à ce début mars.

La consultation a pour toile de fond le fait que Genève est connue dans le monde entier, notamment en raison du nombre d'organisations internationales qui y ont leur siège. C'est un secteur économique à part entière. En

2016, il représente plus de 29'000 emplois. Près de 6 milliards de CHF de dépenses, dont la moitié en Suisse. Plus de 2'800 réunions auxquelles ont participé près de 220'000 délégués et experts. Récemment, en septembre 2017, Genève a encore accueilli le Secrétariat de la Convention de Minamata sur le Mercure. Ce secteur public international est profitable à Genève ! Avaliser une réduction, même minime, du budget consacré par la Ville à la solidarité internationale aurait été un bien mauvais message adressé à la communauté internationale. Comme de nombreuses organisations de coopération, AYA et le Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI, qui ont reçu un appui de la Ville de Genève pour leurs projets, ont appelé les citoyens à s'opposer à cette réduction.

Guyane 1 : le nombre de sites d'orpaillage illégal a doublé en un an

À la fin 2017, les autorités guyanaises ont compté 609 sites d'orpaillage illégal actifs ou partiellement détruits, alors qu'il en avait été dénombré 302 un an auparavant. De son côté, au début janvier 2018, le Parc amazonien de Guyane a observé 171 de ces sites dans le sud de la Guyane, un niveau quasiment égal à celui d'août 2017 quand il en avait compté 177. En 2016, les forces de l'ordre avaient détruit 808 sites illégaux, mais 645 en 2017. Ces chiffres ont été [annoncés par Eric Vaillant](#), le Procureur de la République de Cayenne le 26 janvier dernier. Ces mauvais résultats, il les explique par la nécessité de maîtriser la délinquance dans les localités du littoral; le besoin d'assurer l'ordre public pendant le mouvement social de mars/avril 2017; l'envoi de militaires aux îles de Saint Martin et Saint Barthélemy après le cyclone Irma. Le procureur a annoncé son intention de développer la lutte contre l'orpaillage illégal, notamment par la destruction des sites et de tout le matériel et approvisionnement trouvés sur place. Cela en mobilisant et en organisant mieux les agents de toutes les administrations qui disposent de personnels ayant les pouvoirs de destruction des sites. Une législation récente permet de confier cette tâche à des adjoints de police judiciaire. Un protocole, signé le 30 janvier avec le Parc amazonien de Guyane, étend les [compétences de quatorze inspecteurs](#) de l'environnement du Parc leur permettant de saisir et de détruire les matériels utilisés par les orpailleurs illégaux sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc (qui ne couvre qu'une partie du territoire de la Guyane).

Le 27 octobre 2017, à l'occasion de la visite en Guyane d'Emmanuel Macron, Président de la République, le Conseil scientifique du Parc lui avait [remis une lettre ouverte](#) dans laquelle il décrit une situation alarmante pour les populations amérindiennes qui présentent des taux inacceptables d'imprégnation mercurielle, par exemple dans la commune de Maripa-Soula où plus de 90% de cette population y présente des taux supérieurs aux seuils de toxicité admis.

Cet appel à lutter contre l'orpaillage illégal en suit bien d'autres dont il a été question dans ce blog. Par exemple, la mise sur les écrans, en 2010, du documentaire de Daniel Schweizer, "Dirty Paradise" (1). La publication du livre "*Les Abandonnés de la République*" paru en 2014 (2). Et, dans la foulée, la plainte déposée auprès du Tribunal administratif de Cayenne par "*Solidarité Guyane*" et l'ONAG - *Organisation des Nations Autochtones de Guyane*. Elles demandaient une indemnisation de l'État, cela en réparation des préjudices qu'elles estiment avoir subis du fait de la carence fautive constatée de l'État à faire cesser les pratiques aurifères et d'orpaillage illégal. Le Tribunal a débouté les deux ONG qui ont fait recours. Mais, le 13 mars 2017, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé le jugement rendu à Cayenne. Elle a estimé que les deux associations n'avaient pas établi "*l'existence d'un préjudice moral direct et certain, résultant pour elles des fautes alléguées à l'Etat*", mais elle n'a pas démenti les carences de l'État ! En Guyane même, le collectif "[Les Hurlleurs de Guyane](#)" réclame des mesures depuis des années. À l'occasion du mouvement social qu'a connu la Guyane en mars/avril 2017, les organisations autochtones de Guyane avaient redit la nécessité pour l'État de prendre des mesures pour protéger les populations qu'elles représentent. Selon l'ONAG, ce 10 février, la Préfecture de Guyane a invité les représentants des autorités coutumières, ainsi que les organisations Autochtones et Bushinenge à participer à une réunion afin de désigner les membres du "*Grand conseil coutumier des populations amérindiennes et bushinenges*", prévu par la loi sur l'Égalité Réelle des Outre-mer - EROM (3) du 27 février 2017. Il est à prévoir que ce Conseil, chargé de défendre les intérêts des populations qu'il représente, ne manquera pas d'aborder ces questions de santé.

À relever encore que ce mois de janvier, lors des Rencontres de santé publique en Guyane, une étude appelée "*Guyaplomb*" (4) portant sur l'imprégnation par le plomb des enfants de 1 à 6 ans en Guyane a été rendue publique. Il ressort de cette enquête, portant sur 590 enfants, que 20% d'entre eux ont une imprégnation supérieure à la norme. Les communautés amérindiennes du sud guyanais sont les plus touchées. À Camopi, sur les 20 enfants inclus dans l'étude, 16 ont une plombémie supérieure à 50 microgrammes par litre de sang. La Cellule propose de rechercher les causes de cette situation et de mettre en œuvre des mesures adéquates pour en finir avec le saturnisme qui s'ajoute aux dégâts provoqués par le mercure.

Les autorités guyanaises vont-elles engager plus de moyens pour protéger la santé de toute la population sur tout le territoire ?

(1) "Dirty Paradise", voir ["AYA Info" No 48](#) du 28 mars 2010. / (2) "Les abandonnés de la République", ["AYA Info" No 98](#) du 29 novembre 2014 / (3) Sur le site : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000032965298&type=general&legislature=14>
(4) Sur le site : <https://www.santepubliquefrance.fr/Agenda/2018/Rencontres-de-sante-publique-en-Guyane>

Guyane 2 : la Montagne d'Or, Or de question ?

De ce mois de mars à juillet prochain, la Guyane va débattre de l'opportunité d'autoriser, ou non, l'exploitation industrielle d'un site aurifère appelé "La Montagne d'Or". Celui-ci est situé à environ 180 km à l'Ouest de Cayenne, sur la commune de Saint Laurent du Maroni, entre deux réserves biologiques intégrales. "La Montagne d'Or" est aussi le nom d'une [compagnie](#) née du regroupement de deux sociétés qui veulent exploiter le gisement. L'une, Columbus Gold est canadienne, et l'autre, Nordgold est russe. L'exploitation – prévue sur douze ans - se ferait en creusant une fosse de 2,5 km de long, sur 500 mètres de large et jusqu'à 400 mètres de profondeur. Il devrait y être retiré environ 80 tonnes d'or. La société prévoit de créer 900 emplois pendant la construction de la mine, puis 750 emplois directs et 3'000 emplois indirects et induits pendant l'exploitation. Elle annonce vouloir mettre en pratique une approche environnementale et sociale responsables et se conformer à toutes les normes françaises et européennes. À la fermeture de la mine, elle s'engage à restaurer et à revégétaliser le site pour le retour à un état le plus proche possible de la situation naturelle.

En septembre 2017, la Commission Nationale (française) de Débat Public – CNDP (1) a décidé *"qu'il revient aux habitants de la Guyane de participer à l'élaboration des décisions concernant le projet d'exploitation du gisement aurifère de la Montagne d'Or."* Une Commission particulière a été désignée pour organiser la consultation. En fait, le débat a commencé il y a plusieurs mois.

Le WWF France (2) a réalisé une analyse économique du projet. L'organisation relève la fragilité des hypothèses retenues par la compagnie : *"La fragilité de la rentabilité se constate alors que les calculs incluent les subventions massives dont le projet bénéficierait s'il était réalisé. Sans ces subventions massives, le projet serait dépourvu de rentabilité économique."* Le WWF avance le chiffre de 560'000 Euros pour chacun des 750 emplois créés. *"Les éléments économiques soulevés dans l'étude confortent le WWF France dans son opposition au projet Montagne d'Or."* Il appelle à ce qu'un autre modèle de développement soit porté pour la Guyane. C'est ce que propose le collectif ["Or de question"](#).

Ce collectif, composé de plus d'une centaine d'organisations, après avoir énuméré les raisons de dire non au projet de mine, liste vingt-cinq domaines dans lesquels il est possible de développer des emplois d'avenir : agriculture, pêche, métiers du bois, énergies renouvelables, santé, économie sociale et solidaire, etc. Questionné par des journalistes lors de son déplacement en Guyane en octobre 2017 (3), le Président de la République, Emmanuel Macron est d'avis que ce projet peut être favorable pour la Guyane : *"Sur ses fondamentaux, le projet peut être bon pour la Guyane... Je souhaite que la Guyane puisse réussir avec ses atouts. Je ne suis pas pour mettre la Guyane sous une cloche. Mais avec des exigences et des contraintes. Elles sont de trois ordres : 1.- Le projet doit se conformer à la Charte "Mine responsable". 2.- Qu'il y ait un juste retour pour la Guyane en favorisant l'emploi local. 3.- Que réponse soit faite à tout ce qui émergera du débat public qui est organisé; le projet devra y répondre..."*

Interrogé sur une chaîne TV française le 8 novembre dernier (4), Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire, a déclaré qu'il n'était pas favorable à ce projet qu'il trouve purement spéculatif en l'état... *"Je ne pense que ce projet soit fait pour créer de l'emploi... Cela va faire très cher à l'emploi créé... Il y a des impacts environnementaux pour un bénéfice d'emploi et économique assez réduit... Le Président a demandé que les Guyanais s'emparent de ce projet... J'ai exprimé mon opinion... Les Guyanais cumulent tellement de difficultés... C'est à eux maintenant de décider !"*

Beaucoup d'élus guyanais se sont déclarés favorables à ce projet. Mais l'opposition est claire dans les organisations amérindiennes : la Fédération des Organisations Autochtones de Guyane - FOAG, l'Organisation des Nations Autochtones de Guyane – ONAG et le Conseil des Chefs Coutumiers de Guyane. À l'occasion de la COP 23, qui s'est tenue à Bonn, du 6 au 17 novembre dernier, un représentant de la Jeunesse Autochtone de Guyane, Yanuwana Tapoka (Christophe Pierre, selon son identité française) est allé expliquer devant le *Tribunal International des Droits de la Nature* les raisons de refuser le projet (5). Il était accompagné de deux personnes de *France-Libertés* et de *Maïouri Nature Guyane*. Dans son jugement, le Tribunal recommande la suspension immédiate du projet et tient l'État français pour responsable s'il venait à l'autoriser et, par conséquent, de tout dommage pouvant survenir si le projet voyait le jour...
À suivre !

(1) Site de la CNDP : <https://montagnedor.debatpublic.fr>

(2) Rapport du WWF France : <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/montagne-dor-mirage-economique>

(3) Interview du 31 octobre 2017 sur Guyane 1^{ère} et ATV : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/emmanuel-macron-projet-montagne-peut-etre-bon-guyane-527465.html>

(4) Interview sur BFM TV du 8 novembre 2017 : <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/nicolas-hulot-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-1000471.html>

(5) Tribunal international des droits de la nature : <https://www.france-libertes.org/fr/victoire-projet-de-mega-montagne-dor-condamne-tribunal-droits-de-nature/>

Le Pape François : Les peuples autochtones amazoniens n'ont jamais été aussi menacés

"Probablement, les peuples autochtones amazoniens n'ont jamais été aussi menacés sur leurs territoires qu'ils le sont présentement. L'Amazonie est une terre disputée sur plusieurs fronts : d'une part, le néo-extrativisme et la forte pression des grands intérêts économiques qui convoitent le pétrole, le gaz, le bois, l'or, les monocultures agro-industrielles. D'autre part, la menace visant ces territoires vient de la perversion de certaines politiques qui promeuvent la "conservation" de la nature sans tenir compte de l'être humain et concrètement, de vous, frères amazoniens qui y habitez..."

Après avoir visité le Chili où il est allé en terre Mapuche, une terre également marquée par des conflits, le Pape François était au Pérou. Le 19 janvier, il s'est déplacé à Puerto Madonado, dans la partie amazonienne du pays où [il a rencontré](#) entre 3'500 et 4'000 représentants de nombreux peuples autochtones péruviens, mais aussi de pays voisins, notamment du Brésil*.

Après avoir [dénoncé les menaces](#) qui pèsent sur l'Amazonie et ses peuples, le Pape François appelle à créer les instances institutionnelles de respect, de reconnaissance et de dialogue avec les peuples natifs, en assumant et en sauvegardant la culture, la langue, les traditions, les droits et la spiritualité qui leur sont propres. Il insiste sur la conservation de la culture indigène. *"L'Amazonie, outre qu'elle constitue une réserve de biodiversité, est également une réserve culturelle que nous devons sauvegarder face aux nouveaux colonialismes... La seule manière pour les cultures de ne pas se perdre est d'être dynamiques, toujours en mouvement..."* Il lance un appel particulier aux jeunes autochtones : *"Je salue également tous ces jeunes des peuples autochtones qui s'emploient à élaborer une nouvelle anthropologie et œuvrent pour la relecture de l'histoire de vos peuples. Beaucoup ont parlé de vous. Il est bon qu'à présent vous vous définissiez vous-mêmes et nous montriez votre identité. Nous avons besoin de vous écouter."*

La sensibilité du Pape François à la situation des peuples autochtones s'est déjà manifestée, en particulier dans l'encyclique *"Laudato Si"* relative à l'environnement publiée en 2015. Il en a rappelé des passages dans son discours à Puerto Maldonado.

Il n'a pas manqué de relever... *"Qu'il existe des initiatives porteuses d'espérance qui surgissent de vos bases et organisations et permettent aux peuples autochtones eux-mêmes ainsi que les communautés soient les gardiens des forêts, et que des ressources produites par la sauvegarde de ces forêts reviennent comme bénéfice à leurs familles."* Effectivement, au Pérou des organisations indigènes s'organisent pour lutter contre l'orpaillage illégal et les dégâts causés par l'exploitation pétrolière. Il en a été question plusieurs fois dans ce bulletin.

À Puerto Maldonado, le Pape François s'est rendu au foyer "Principito" (Le Petit Prince) fondé par le Père Xavier Arbex*, un prêtre genevois qui accueille une trentaine d'enfants "à risques" de la région. Le foyer est l'une des activités de l'association "Apronia" qui est présente en Suisse**. À cette occasion il s'est [adressé aux jeunes](#) originaires des communautés indigènes. Après avoir rappelé la destruction de l'environnement connu dans la région, il a repris l'appel déjà lancé quelques heures auparavant. Il encourage ces jeunes à se former : *"Le monde a besoin de vous, jeunes des peuples autochtones. Il a besoin de vous non pas déguisés, mais tels que vous êtes. Pas déguisés en citoyens d'un autre peuple, non, tels que vous êtes... Nous avons besoin de vous comme moteur, qui impulse... Nous avons besoin de vous dans votre authenticité, en tant que jeunes fiers d'appartenir aux peuples amazoniens et qui apportent à l'humanité une alternative de vie vraie... Souvent nos sociétés ont besoin de corriger le cap, et vous, jeunes autochtones vous pouvez énormément aider dans ce défi, surtout en nous apprenant un style de vie basé sur la sauvegarde et non sur la destruction de tout ce qui s'oppose à notre cupidité."* Visiblement cet appel ne se limite pas aux jeunes du foyer...

* Le témoignage du fondateur du foyer est visible sur YouTube en cliquant > [ICI](#) <. ** Le contact d'APRONIA Suisse : <https://apronia.ch/index.php/fr/en-un-clin-doeil/>

Bernard Comoli

Important :

- L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. Elles sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et parfois illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>